

**RÉDACTION**  
ADMINISTRATION  
**BUREAU DES ABONNEMENTS**  
Hauptstrasse, Suisse Catholique  
Fribourg (Suisse)  
**ABONNEMENTS**

1 an	10	12	15
6 mois	5	6	8
3 mois	3	4	5

Tous les bureaux de poste en charge de percevoir les prix d'abonnement moyennant une surtaxe de 20 cent.  
Compte de chèques postaux (N° 54)

# LA LIBERTÉ

Journal politique, religieux, social

**ANNONCES**  
Publicitas  
S. A. SUISSE DE PUBLICITÉ  
Etsi il-Fratre  
Fribourg  
**PRIX DES ANNONCES**

Fribourg, édition 15 cent.	de la ligne
La Suisse... 20	de 100 lettres
L'étranger... 25	de 100 lettres
Reclames... 50	de 100 lettres

## Nouvelles du jour

### Victoire franco-serbe en Macédoine ; 4000 Bulgares prisonniers.

Depuis deux jours, sur le front de Macédoine, dans la région montagneuse qui domine à l'ouest, la plaine de Monastir, l'armée franco-serbe, sous la conduite du général Franchet d'Espèrey, remporte des succès considérables sur l'armée bulgare. Le Bulletin annonce déjà plus de 3000 prisonniers. C'est une nouvelle démonstration de l'unité de front et de l'offensive générale préparée par le généralissime Foch.

Sur le front occidental, l'aile droite de l'armée de Mangin continue sa poussée de Soissons à Laon. Cette aile droite forme une ligne nord-sud, allant de Vauxaillon à Allemand et à Celles, et n'est qu'à deux kilomètres du Chemin des Dames, qui se détache de la route Soissons-Laon. Les positions allemandes du Chemin des Dames, extrêmement fortifiées, risquent d'être prises à revers, par le nord-ouest. C'est la tactique qui épargnera le plus de vies humaines.

Nous avons émis quelque doute sur le plan que faisaient certains journaux parisiens de voir l'armée de Pershing pousser vers le nord pour aller reconquérir la région minière de Briey, qui fournissait les trois quarts du minerai de fer de la France et grâce à laquelle les Allemands disent qu'ils ont pu poursuivre la guerre sans craindre de manquer de munitions. Les mines de Briey ne sont qu'à cinquante kilom. au nord de Saint-Mihiel, mais, pour y atteindre, il faudrait passer sous les feux entre-croisés des forts de Metz et de la Moselle entre Metz et Thionville. Un détour par l'ouest n'améliorerait pas l'entreprise, car Briey est sous le canon des formidables défenses allemandes.

Mais, d'autre part, on parle nettement, dans certains journaux de Paris, de la future attaque de Metz par la grosse artillerie des Alliés conjointement à un mouvement de l'armée de Pershing vers le nord.

Assurément, le général Foch, sur n'importe quelle partie du front, se méfie des avances prématurées et soupçonne que les Allemands pourraient prononcer une offensive, surtout si telle ou telle armée qu'il a sous son haut commandement s'enhardissait trop et présentait un flanc sur lequel l'ennemi pourrait jeter une masse tenue en réserve dans cette éventualité. On se souvient que c'est là une des ruses de guerre de Hindenburg ; il l'a employée en Pologne : ce fut la manœuvre de la Wartha.

M. Clémenceau a pris la parole, hier mardi, à l'ouverture de la session du Sénat français, et son discours a donné la promesse de la prochaine et complète victoire des Alliés.

Pour s'être longtemps fait attendre, la constitution du cabinet, en Hollande, qui a abouti le 9 septembre, a mis aux affaires des capacités de premier ordre, choisies dans les groupes de droite. L'homme politique qui a finalement composé le ministère et pris le portefeuille de l'Intérieur, M. Ruys de Beerenbrouck, appartient au parti catholique. Il a dépassé la quarantaine de quelques années seulement ; il est député depuis 1905 ; il avait été porté à la vice-présidence de la Chambre et était devenu gouverneur de la province de Limbourg. Il connaît à fond les affaires administratives de son pays et est l'un des meilleurs orateurs du parti catholique. C'est un esprit ouvert à toutes les nobles causes et il s'est fait remarquer par sa chaude sympathie pour la population belge qui a franchi la frontière hollandaise.

Parmi les personnages marquants du nouveau ministère, il y a M. Heemskerck, qui appartient au parti antirévolutionnaire et qui a été président du Conseil entre 1908 et 1913 ; M. Idenburg, qui redevient ministre des colonies et qui a été gouverneur des Indes néerlandaises de 1909 à 1916 ; M. de Vries, échec de l'Amsterdam, excellent administrateur, à qui l'on a confié le portefeuille des finances.

Les journaux de France et d'Allemagne tâchent de savoir ce que sera le nouveau cabi-

net au point de vue des belligérants ; ils ne peuvent avancer que des conjectures ; la plus probable, selon nous, est que le ministère Beerenbrouck suivra une ligne de neutralité pure et sauvegardera essentiellement les intérêts hollandais.

## Au Conseil national

### L'impôt de guerre renouvelé

Berne, 18 septembre.

Le débat sur l'impôt de guerre renouvelé, qui a commencé mardi matin, au Conseil national, a tout de suite révélé l'ampleur que prendra cette importante discussion. Il s'agit, on le sait, de percevoir un impôt fédéral direct sur la fortune et le revenu tant que les trois quarts des dépenses pour la mobilisation ne seront pas couvertes, de façon que chaque répétition de l'impôt embrasse une période de trois ans.

Au nom de la commission, MM. Eugster et Musy ont recommandé l'entrée en matière. Le rapport très solide du député fribourgeois a retenu l'attention de l'assemblée. M. Musy s'est rangé hardiment du côté de ceux qui envisagent la situation relative de notre pays avec confiance. La comparaison avec les Etats belligérants nous démontre que notre dette de guerre n'atteint pas, proportionnellement, le dixième des charges qu'ont assumées les Etats voisins. D'autre part, la capacité financière de la Suisse est supérieure même à celle de tous les autres Etats, parce que la fortune nationale, répartie par tête, est plus considérable chez nous que dans aucun autre pays. Il est vrai que l'impôt de guerre renouvelé sort des cadres de nos traditions fiscales ; mais nous avons, sans doute, accompli, dans nos conceptions, un virage audacieux depuis quatre ans. Ce serait, de la part des fédéralistes surtout, une mauvaise politique que de refuser à la Confédération les moyens nécessaires pour amortir la dette contractée. Il n'y a de possibilité de divergences de vues que sur la mesure de l'imposition et sur sa durée.

Les incertitudes de la situation, poursuit M. Musy, rendent difficile l'élaboration d'un plan financier bien sûr. La question des impôts indirects qui ne doivent, c'est certain, nullement frapper les denrées de première nécessité, reste réservée. En tout cas, les articles de consommation de luxe offrent un filon à exploiter, qui ne manquera pas de rendement.

Par prudence, la commission a circonscrit l'objet de l'impôt de guerre aux dépenses de la mobilisation proprement dite, à l'exclusion des dépenses de prévoyance sociale, trop influencées par le jeu des tendances démagogiques. Les fédéralistes ne veulent ni un impôt permanent ni un impôt temporaire fédéral. D'autre part, la contribution de guerre ne doit pas servir à solder les dépenses ordinaires du budget. L'impôt de guerre renouvelé impose aux fédéralistes autant de concessions qu'aux partisans de l'impôt permanent. Ces derniers ne doivent pas oublier que le crédit du pays dépend de l'ordre à l'intérieur. Les incidents de juillet nous ont fait beaucoup de tort à l'étranger ; il ne peut plus s'agir d'oblitérer aux ordres du soviet qui s'est implanté chez nous. Sauf ces réserves, la confiance dans l'avenir reste entière.

M. Maunoir a demandé aussi qu'on régisse plus énergiquement contre la démagogie. Les autorités ne doivent pas se laisser gagner par les tendances démagogiques. Le capital est indispensable à la Suisse pour conserver son rang dans le monde. Le projet d'impôt de guerre renouvelé risque cependant d'entamer la fortune nationale et d'amener fatalement l'impôt permanent. Les conditions incertaines de l'après-guerre doivent nous engager à maintenir intact notre capital et à sauvegarder l'initiative privée.

Ces idées du député libéral genevois ne sont pas partagées par le représentant radical du Jura, Bernois, M. Gotschel, qui recommande l'amortissement rapide de la dette de guerre par un effort exceptionnel, dont il a fait la proposition un peu sensationnelle en demandant que la Confédération perceût un impôt sur la fortune à raison de un à huit pour cent. M. Gotschel, battu dans la commission, demande au Conseil de renvoyer son idée à la commission récalcitrante.

Mais voilà le directeur de la Gazette de Zurich, M. Meyer, qui dénonce les idées de M. Gotschel comme absolument désastreuses pour notre économie nationale. Les milieux financiers préfèrent de beaucoup le projet du Conseil fédéral, qui leur permettra d'acquiescer l'impôt par le moyen de leur revenu, sans entamer les capitaux placés. Toutefois, M. Meyer votera la proposition qui veut que l'impôt ne soit répété que

tous les quatre ans, au lieu de tous les trois ans. Après une courte déclaration de M. Naine, qui fait dépendre l'appui des socialistes d'un dégrèvement plus étendu des petits revenus, on arrive au discours impatiemment attendu de M. Speiser.

On se rappelle peut-être que le député bâlois a toujours préconisé un impôt temporaire, qui, par des taux supportables, permettrait d'amortir la dette en vingt ans par exemple. Avec amertume, M. Speiser constate que l'impôt temporaire a été choisi réellement, mais qu'on l'a baptisé « impôt renouvelé » et qu'on y a inséré des taux insupportables. Au lieu de quarante millions, comme au premier impôt de guerre, on demande soixante millions par an, et cela en surchargeant les grandes fortunes et les grands revenus. C'est trop. A côté de ces soixante millions pour la Confédération, les contribuables ont à supporter soixante millions d'impôts cantonaux et soixante-dix millions d'impôts communaux. Ce que certains cantons ont obtenu après des luttes de vingt à trente ans, la Confédération veut l'enlever en autant de semaines. (On rit.) Les modalités de l'impôt de guerre ne sont acceptables ni au point de vue constitutionnel, ni au point de vue économique. Les cantons ont laissé pénétrer la Confédération dans leurs pâturages réservés, mais il était bien entendu qu'elle se retirerait de nouveau. (On rit.)

M. Speiser se plaint que sa proposition d'un impôt temporaire ait été transformée en un épouvantail pour les fédéralistes, et voilà que la Confédération va élaborer un système d'imposition auquel les socialistes mêmes n'auraient pas songé. Malgré tout, le député bâlois, qui était d'une mauvaise humeur évidente, ne propose pas de ne pas entrer en matière, mais il se réserve simplement de proposer qu'on modère les taux et qu'on limite le nombre des répétitions de l'impôt de guerre. Sous l'impression de son discours acerbe, les députés se sont séparés à 1 heure, après avoir renvoyé la question de la participation du commissaire du ravitaillement aux débats parlementaires à la commission des pleins pouvoirs, pour entendre son avis.

## AU CONSEIL DES ETATS

### Déserteurs et réfractaires

Berne, 17 septembre.

Toute la discussion de ce jour, au Conseil des Etats, a porté sur la motion de MM. Wirz et Bœchi. C'est le député d'Obwald qui a ouvert les feux. M. Wirz demande très poliment au Conseil fédéral d'examiner s'il n'y aurait pas lieu de réviser l'ordonnance du 1<sup>er</sup> mai 1918 concernant les déserteurs et réfractaires étrangers. L'article premier de cette ordonnance pose en règle le renvoi des déserteurs dès qu'ils ont franchi la frontière. Si, néanmoins, les déserteurs ont réussi à gagner l'intérieur du pays, l'ordonnance prescrit de les rendre au pays d'où ils sont venus. Cette procédure a été jugée excessive. L'opinion publique s'est émue, et la commission de neutralité, à son tour, l'estime trop rigoureuse. Il est vrai, ajoute M. Wirz, que, naguère, un mouvement sérieux s'était produit en Suisse contre l'envahissement et les agissements des déserteurs et réfractaires, dont le nombre s'élève actuellement à plus de vingt-cinq mille. Les Chambres se sont associées à ce mouvement en adoptant les motions Keller et Musy. C'est sous l'empire de ces diverses manifestations que le Conseil fédéral a rédigé son ordonnance. Mais il a visé au delà du but et il est allé trop loin. De là une réaction dans le sentiment populaire. C'est surtout contre les menées révolutionnaires et subversives des éléments étrangers que le peuple avait voulu protester. Par contre, l'extradition des déserteurs au pays où les attend le poteau d'exécution lui paraît une mesure incompatible avec nos traditions d'hospitalité et avec les clauses formelles des traités d'établissement, qui interdisent l'extradition pour cause de refus du service militaire.

Le M. Wirz cite l'opinion de plusieurs juristes de marque, tels que MM. de Salis et Burekhardt, qui n'assimilent pas les déserteurs et réfractaires aux réfugiés politiques. Le droit d'asile n'entre donc pas en considération lorsqu'il s'agit de gens qui viennent se réfugier chez nous pour échapper au service militaire. Cette catégorie de réfugiés se trouve plutôt au bénéfice de la non-extradition.

M. Müller, chef du Département de justice et police, se montre disposé à accepter la motion, ce qui simplifie beaucoup le débat. Il serait partisan, quant à lui, de la manière douce. La frontière devrait être ouverte aux déserteurs, mais à la condition qu'ils soient surveillés de très près et que, au besoin, ils soient internés dans un camp de concentration.

M. Brügger (Grisons) ne veut pas ouvrir la frontière à toute espèce d'indésirables, tandis que M. Bœchi (Thurgovie) voudrait concilier le maintien de l'ordre public avec les lois de l'humanité. Quant à M. Welslein (Zurich), il tient le milieu entre la manière forte et la manière

douce. Les autorités militaires procèdent trop sommairement, sans égard pour les conséquences politiques de leurs mesures. N'étant combattue par personne, la motion Wirz et Bœchi s'en va sans encombre à l'étude du Conseil fédéral.

## La guerre européenne

### L'offensive alliée

Journée du 16 septembre

Communiqué français du 17 septembre, à 3 heures après midi :

Au nord de l'Aisne, activité des deux artilleries.

En Champagne, les Français ont exécuté un coup de main et ont fait des prisonniers à l'ouest de Maison-de-Champagne.

Entre Saint-Hilaire-le-Grand et le Mont-sans-Nom, ainsi qu'au nord de Reims, les Français ont repoussé plusieurs coups de main allemands.

\*\*\*

Communiqué britannique du 17 septembre, au soir :

Nos troupes ont progressé hier, dans la direction du Verquier, au nord-ouest de Saint-Quentin.

Pendant la journée d'hier et pendant la nuit, nous avons légèrement amélioré nos positions au nord-ouest d'Hillach et au nord-est de Neuve-Chapelle.

\*\*\*

Communiqué allemand du 17 septembre, après midi :

Groupe d'armées du prince de Bavière : Vive activité des reconnaissances. Au sud d'Ypres, des attaques partielles de l'ennemi ont échoué. Sur le canal, des grenadiers de Pomeranie ont effectué de nouvelles pointes vers les positions ennemies de Sauchy-Cauchy et en ont ramené des prisonniers. Dans la région d'Havrincourt, le feu d'artillerie a atteint, par moments, aux premières heures du jour, une grande violence. Il n'y a pas eu d'action d'infanterie.

Groupe d'armées du prince impérial : Entre l'Ailette et l'Arne, les violentes attaques de l'ennemi ont continué. Nous avons réoccupé la rive orientale de la hauteur à l'est de Vauxaillon, où l'ennemi avait pris pied. L'ennemi nous a refoulés quelque peu sur la route conduisant de Laffaux vers l'est. L'après-midi, de nouvelles attaques de l'adversaire, déclenchées après un très violent bombardement, ont échoué sous les contre-attaques de régiments de réserve de Hanovre, de Brandebourg et d'Oldenbourg. Au sud de ce secteur, la 5<sup>e</sup> division d'infanterie de Brandebourg, qui assure la liaison, a repoussé, elle aussi, plusieurs attaques soutenues par des tanks.

Dans la partie méridionale de Vailly, le combat a continué.

En Champagne, une poussée nocturne de l'adversaire, au sud de Ripont, a été rejetée.

Groupe d'armées von Gallwitz : Nous avons exécuté des entreprises heureuses au pied de la Côte lorraine, près de Saint-Hilaire, et à l'ouest de Souville. Des attaques partielles de l'ennemi, près d'Hautmont, au nord-est de Thioncourt, ont été repoussées. L'activité de l'artillerie s'est bornée à un feu de destruction.

Nous avons abattu hier 44 appareils ennemis.

Journée du 17 septembre

Communiqué français du 17, à 11 heures du soir :

A l'ouest de Saint-Quentin, nos troupes ont réalisé des progrès, au cours de la journée, dans la région d'Holnon et de Savy. Nous avons fait une cinquantaine de prisonniers.

Entre l'Ailette et l'Aisne, nous avons continué à élargir nos gains. Des attaques locales nous ont permis de progresser sur les plateaux au nord et à l'est d'Allemand. Nous avons fait une centaine de prisonniers.

Ce matin, nous nous sommes emparés, après un vif combat, d'un point d'appui fortement tenu par l'ennemi, à l'est de Sancy. Le nombre des cadavres trouvés par nous au nord de Laffaux témoigne de l'importance des pertes subies par l'ennemi au cours des récents combats dans cette région.

Sur le front de la Vesle, les Allemands ont contre-attaqué à plusieurs reprises devant nos positions, dans la région de Glennes. Ils ont été repoussés chaque fois avec de lourdes pertes.

\*\*\*

Communiqué britannique du 17, au soir :

Pendant la journée, des combats d'une importance secondaire se sont déroulés au nord-ouest de Saint-Quentin. Nos troupes ont fait des progrès dans le voisinage du village d'Holnon.

Sur la partie nord du front de bataille, combats locaux. Prise d'un poste allemand à l'ouest de La Bassée.

De nouveaux postes ont été établis au nord-est de Neuve-Chapelle et aux environs de Plogsteert. A l'est de Vierstraete, un coup de main allemand a échoué.

Communiqué américain du 17, à 9 heures du soir :

Dans le secteur de Saint-Mihiel, la journée a été calme, en dehors de l'activité continue de l'artillerie et de l'aviation et de rencontres de patrouilles, dans lesquelles nous avons fait des prisonniers.

Un coup de main ennemi a été repoussé dans les Vosges.

## Front de Macédoine

Communiqué français de l'armée d'Orient, le 16 septembre :

Les opérations entreprises le 15 septembre, sur le front macédonien, se sont poursuivies le 16, avec un plein succès. Tout d'abord la brèche réalisée le 15, sur le front Sokol-Dobropolje-Vétraik a été élargie à l'ouest et à l'est et atteint actuellement un front de plus de 25 km. et une profondeur de 7 km.

A l'ouest du Sokol, les divisions serbes ont enlevé la zone fortifiée entre Gradechnitz et le Sokol et ont franchi la rivière à Gradechnitz, refoulant en désordre sur le pont de Razimbej les unités ennemies mitraillées par les avions alliés.

A l'est de Vétraik, les forces alliées se sont emparées du massif de Chiem, du Golo-Biloj et des défenses de Zbrsko.

D'autre part, exploitant le succès initial, une division yougo-slave a enlevé le 16, avec un entrain magnifique, le massif de Kosiak, deuxième position ennemie et point culminant de la région.

Au total, pour les deux premières journées d'opérations, plus de 4000 prisonniers, dont un colonel avec son état-major, plus de 30 canons, de nombreux lance-mines et mitrailleuses et un butin considérable sont entre nos mains.

Les opérations offensives continuent.

\*\*\*

Communiqué serbe du 16 septembre :

Notre offensive continue avec plein succès. La rupture du front s'est élargie à l'ouest jusqu'au village de Gradechnitz et dépassa 20 kilomètres en largeur. Toute la crête du Sokol et les crêtes Trnavska, Rovovska et Brazdasta sont en nos mains.

Nous avons progressé de plus de 8 kilomètres en profondeur. Les troupes yougo-slaves ont débouché sur Kosiak, point le plus important de la région. Notre poussée continue.

Jusqu'à présent, les troupes serbes et françaises ont capturé plus de 3000 prisonniers et 24 canons. Nos pertes sont minimes. Les troupes françaises et serbes combattent les unes à côté des autres, réalisant en endurance, bravoure et sacrifice. Les aviateurs français et serbes ont fait preuve d'une activité extraordinaire.

\*\*\*

Communiqué bulgare :

A l'ouest du lac Ochrida, engagements de patrouilles sur le Polistar et sur la Cervena-Stena. Violentes attaques de feu ennemi, au nord de Monastir.

Après une préparation d'artillerie prolongée, des compagnies françaises ont tenté de s'approcher de nos tranchées avancées, mais elles ont été dispersées par notre feu. Dans la boucle de la Tcherna, pendant toute la journée, violent feu d'artillerie de part et d'autre.

Dans le secteur depuis Gradechnitz jusqu'à Ocina-Banooa, activité de combat acharnée. Des bataillons ennemis ont attaqué sur plusieurs endroits nos positions, au sud de Gradechnitz, mais ont été repoussés avec des pertes graves. Plusieurs prisonniers français sont restés entre nos mains.

Plus à l'est, après une préparation d'artillerie excessivement violente, des divisions françaises et serbes ont attaqué le matin du 15, de bonne heure, nos positions près du Sokol du Dobropolje et de Vétraik. Après une lutte opiniâtre, elles ont réussi à occuper ces points, subissant de lourdes pertes. Pour éviter des sacrifices inutiles à nos troupes, nous avons retiré nos unités dans ce secteur sur de nouvelles positions situées plus au nord.

## Evacuation de Mulhouse ?

Les Basler Nachrichten enregistrent le bruit que les préparatifs pour l'évacuation de Mulhouse seraient fort avancés. Des nouvelles alarmistes circulent dans tout le sud du grand-duché de Bade. Dans la plaine du Rhin et sur les hauteurs qui dominent la rive droite de Fribourg à la frontière suisse, on travaillerait fébrilement à l'établissement de nouvelles fortifications.

## Villes allemandes bombardées

Karlsruhe, 17 septembre.

(Wolff) — On mande encore au sujet de l'attaque de Stuttgart en date du 15 : « La destruction déjà annoncée d'une maison privée par une torpille aérienne, lors de l'attaque de dimanche, a fait malheureusement plus de victimes qu'on ne l'a cru tout d'abord. Les travaux de déblaiement poursuivis toute la nuit par les pompiers et les militaires, ont fait découvrir cinq cadavres. Deux personnes, par-

mi les plus grièvement blessés, sont mortes à l'hôpital. Deux autres n'ont pas encore été retrouvées.

Karlsruhe, 17 septembre. (Wolf). — La nuit dernière, une attaque aérienne a été dirigée contre Mayence. D'après l'enquête menée jusqu'à présent, treize bombes environ ont été jetées sur la ville. Elles ont occasionné des dégâts matériels. Parmi les bâtiments frappés, on cite une église, qui a subi des dommages assez considérables. Aucune personne n'a été blessée.

On mande en outre de Guelgesheim que treize bombes ont été jetées dans les champs, sans qu'elles eussent fait de grands dommages.

### La guerre sur mer

#### Torpillage d'un paquebot anglais

Londres, 17 septembre. (Havas). — Le paquebot *Galway Castle*, transportant environ mille personnes, a été torpillé. 34 matelots et 120 passagers manquent. Des centaines de survivants ont été débarqués par les canots de sauvetage. La mer est houleuse. Le ministre sud-africain Burton se trouve parmi les passagers sauvés.

### Les événements de Russie

#### Le règne des bolchevistes

Le correspondant de Moscou de la *Gazette de Francfort*, dont les informations se sont jusqu'ici révélées compétentes, donne les précisions que voici sur la vraie situation des bolchevistes en Russie, en même temps qu'il trace le portrait de Lénine et de Trozky :

Les blessures de Lénine sont telles qu'elles empêcheraient encore durant plusieurs semaines le chef de la république des soviets de prendre part personnellement aux délibérations du conseil des commissaires du peuple. Pendant ce temps, la main forte du grand chef manquera. Depuis quelque temps, un silence mystérieux s'était fait autour de Trozky ; il a toutefois réapparu à la séance du comité exécutif central, qui a ratifié le traité complémentaire à la paix de Brest-Litovsk, où il a prononcé un grand discours et s'est fait nommer président du Conseil supérieur de la guerre. Dans ces jours critiques, le tempérament perpétuellement agité, enflammé et méphistophélique de Trozky ne s'est pas ; il manque Lénine avec son sens précis des réalités. Ses adversaires eux-mêmes doivent reconnaître la force de sa personnalité. Lénine possède à la fois le fanatisme incorruptible de l'idéologue, le sens pratique de l'homme d'Etat, une forme typiquement provinciale de la rouerie du paysan tatare-russe, et ce complexe est une force démagogique d'expansion toute particulière.

Certes les buts politiques du gouvernement des soviets pour l'avenir immédiat sont tout désignés. A l'intérieur, c'est le combat de la « ligue rouge » des ouvriers et des paysans « contre le bloc noir » de la contre-révolution ; à l'extérieur, la lutte contre les forces gigantesques du capitalisme international. Les bolchevistes ne sont arrivés à usurper leur position prédominante que pour avoir aussitôt à lutter à la vie et à la mort.

La conviction que la Russie va à la ruine devient générale. La guerre et la révolution continuent à faire sentir à la Russie leurs effets désorganisateur.

Du pain, la liberté et la paix, telles furent les promesses de Lénine le jour où il assumait le gouvernement. Et ce même gouvernement en est aujourd'hui réduit, depuis dix mois qu'il existe, pour faire baisser tant soit peu les prix fantastiques qu'atteignent les denrées alimentaires dans sa propre capitale, de décréter qu'il est permis à chacun de rapporter en ville un poud et demi de denrées (environ 25 kilos), sans risque de punition. Le gouvernement a promis la liberté et le jong des autorités n'a jamais été aussi lourd au temps des tsars. Le téléphone n'a pas fonctionné pendant six semaines. Les moyens de communication sont tels qu'il faut des heures pour traverser la ville de Moscou. Et au lieu de la paix, c'est la révolution, l'effusion du sang, une lutte acharnée dans les villes et les campagnes.

Il semble que les chefs des soviets ne se font plus trop d'illusions sur la durée de leur règne. Le commissaire de l'instruction publique Lunatschavski parlait dernièrement au Grand Théâtre de Moscou, à l'occasion d'un concert-meeting bolcheviste de la lutte de classes des prolétaires. Il déclara entre autres choses : « Peut-être disparaîtrons-nous un jour. Peut-être nos adversaires arriveront-ils un jour à nous massacrer. Mais alors nous savons de la façon la plus certaine que nous réapparaitrons quand même ».

En attendant, à Moscou même la misère générale augmente, la faim y est entrée. Les perquisitions, réquisitions, arrestations, exécutions sont continuées.

#### L'Ankara, 17 septembre.

Les informations parvenues de Russie aux cercles officiels anglais confirment la gravité de la situation de ce pays. Le gouvernement bolcheviste s'écroule, et l'on sait que Trozky et Lénine ont fait depuis un mois des préparatifs pour s'enfuir en Suisse en se procurant dans ce but une quantité d'or pour leur usage personnel.

espions qu'il a chargés de surveiller les ambassades des Alliés. Un peu plus tard, Trozky reçoit des instructions lui enjoignant de retenir l'ambassadeur d'Italie au moment de son départ et d'effectuer une perquisition dans ses bagages. D'autres documents prouvent que les « camarades de Trozky et de Lénine » ont reçu des sommes d'argent en vue de propagande en Russie, par l'intermédiaire de la Banque allemande d'empire ou Reichsbank.

Des instructions adressées par les Allemands ordonnent aux bolchevistes de munir de passe-ports à destination de pays alliés certains agents allemands du sabotage ou de la propagande. D'autres ordres invitent les bolchevistes à organiser une attaque qui devait avoir lieu au printemps dernier contre les représentants des Alliés en Sibérie, et d'essayer de créer, dans l'Océan Pacifique, une flotte marchande allemande, naviguant sous le drapeau russe, ou encore de transporter par le Transsibérien des sous-marins pour le Pacifique.

Le 28 décembre 1917, la Reichsbank fait communiquer au gouvernement bolcheviste les résolutions d'une conférence tenue par les banques commerciales allemandes au sujet de la Russie. Ces résolutions demandaient :

1° Le remboursement par la Russie de toutes les obligations détenues par les empires centraux et leurs alliés, dans l'espace d'un an après la conclusion d'une paix séparée ;

2° Le libre achat par les banques allemandes de toutes les valeurs russes aux cours courants ;

3° Quatre-vingt-dix jours après la conclusion d'une paix séparée, la valeur de toutes les actions des compagnies de chemins de fer privés, de toutes les industries métallurgiques, des compagnies de pétrole, des usines chimiques serait fixée par les Bourses d'Allemagne et d'Autriche ;

4° A la signature de la paix, les capitaux anglais, français et américains seraient exclus des industries houillères, métallurgiques, du pétrole, des produits chimiques et pharmaceutiques. L'exclusion serait prononcée pour une période de cinq ans ;

5° Le développement des industries houillères, pétrolières et métallurgiques serait réglé par une commission composée de dix Austro-Allemands et de dix Russes ;

6° La Russie accorderait à l'Allemagne et à l'Autriche la mainmise sur les districts pétroliers ;

7° Les puissances centrales auraient le privilège d'envoyer en Russie des mécaniciens et des ouvriers qualifiés ; les ouvriers spécialistes d'autres nationalités seraient exclus de Russie pour cinq ans ;

8° Le service des statistiques industrielles russes serait placé sous un contrôle austro-allemand ;

9° La création de banques privées, en Russie, ne serait autorisée qu'avec le consentement de l'union des banques allemandes et autrichiennes. Les banques privées seraient assujetties au règlement de ces banques ;

10° Des comités de statistique allemand et autrichien, seraient établis dans les principaux ports de Russie.

Cet extraordinaire document a été photographié par le service américain d'information. Il semble avoir été bien reçu par les bolchevistes, mais on ne sait s'il a constitué la base d'un accord secret ultérieur.

### Echos de partout

#### VENGEANCE MAXIMALISTE

A l'apogée du maximalisme, trois officiers français qui traversaient la Russie ont assisté à la scène suivante dans un grand théâtre de Moscou.

Au début de la représentation, quand la salle était déjà pleine, les commissaires du peuple firent leur apparition dans la loge impériale. Les applaudissements d'une classe bien stylée saluèrent leur arrivée. Puis, on fit l'obscurité, et le rideau se leva.

Aussitôt de tous les coins de la salle partirent des vociférations, et bientôt des projectiles de toute espèce à l'adresse des représentants du gouvernement des Soviets. Pendant quelques minutes, ce fut un chaos indescriptible.

Puis, par ordre supérieur, on ralluma les lumières et l'un des commissaires annonça bravement du bord de la loge que la dignité du peuple avait été outragée dans leurs personnes, qu'on ne pouvait prendre évidemment des sanctions individuelles contre tous les spectateurs, mais que, pour châtier leur manque de respect, toute la salle serait consignée jusqu'à nouvel ordre.

Ce qui fut dit fut fait. A la fin de la représentation, les portes du théâtre restèrent closes. Et tous les spectateurs furent enfermés dans le théâtre.

Les officiers français, qui étaient en uniforme, obtinrent à grand-peine d'être rendus à la liberté, mais les autres spectateurs expièrent en retenue jusqu'à quatre heures du matin le crime d'avoir exprimé trop ouvertement leurs sentiments à l'égard du régime.

#### MOT DE LA FIN

Un père oblige son fils, un bambin, à marcher à son pas ; l'enfant est contraint d'allonger d'instinctivement ses petites jambes.

— Passe un ami que cet exercice étonne : — Pourquoi faire faire à votre fils de si grandes enjambées ? Pour le faire grandir ? — Non. C'est pour qu'il use moins vite ses souliers.

### PETITE GAZETTE

#### Le futur roi de Finlande

On mande de Helsingfors à la *Gazette de Francfort* que le professeur Dr Holmar est parti pour l'Allemagne afin de donner des leçons de finlandais au prince Frédéric-Char-

les de Hesse. On compte que son séjour durera de 4 à 6 semaines.

On mande de Stockholm que l'ancien palais royal de Helsingfors est aménagé en vue de recevoir le nouveau roi. Le roi prendra le nom finlandais de Noerinoir.

## Confédération

#### Chrétiens sociaux

Une délégation des organisations chrétiennes sociales vient d'être reçue par le Conseil fédéral, représenté par MM. Schullhess, président de la Confédération, Decoppet et Haab. Le directeur de l'office de l'alimentation, lieutenant-colonel de Goumoën, assistait à la conférence. Les chrétiens sociaux étaient représentés par MM. J. Scherrer, Widmer, Dr Duft, Wälchli et Müller. M. Scherrer a exposé les requêtes du monde ouvrier chrétien-social. Après une discussion de plusieurs heures, les délégués du Conseil fédéral ont promis de tenir compte des revendications formulées, notamment en ce qui concerne une plus équitable représentation de la classe ouvrière suisse dans les commissions fédérales. Une série de réclamations et de vœux seront examinés par les Départements compétents ou par l'office de l'alimentation.

#### A l'office de l'alimentation

M. Grimm aurait fait savoir que les trois délégués socialistes au sens de la commission fédérale de l'alimentation refusaient de siéger, tant que le nombre des représentants socialistes de cette commission de treize membres ne serait pas porté à cinq.

#### Le Don national

Le montant de la collecte pour le don national dans toute la Suisse dépasserait maintenant huit millions.

#### Un gymnase catholique pour jeunes filles

L'orientation nouvelle des idées dans le domaine de l'éducation féminine, comme aussi les exigences de la vie économique moderne, tendent de plus en plus à ouvrir aux jeunes filles la porte des carrières libérales, des professions commerciales, et, en général, de situations indépendantes jusqu'à présent fermées à leur activité.

Dans les milieux catholiques, ces tendances du mouvement social actuel n'ont point passé inaperçues. On s'en préoccupe et l'on agit. Saluons, sous ce rapport, l'intelligente initiative de l'Institut Sainte-Agnès, à Lucerne, qui a ouvert, depuis deux ans, à côté des autres classes, un gymnase pour jeunes filles. Cette institution comprend, pour le moment, trois classes, mais on a l'intention de la développer successivement de manière à en faire la préparation immédiate aux examens du baccalauréat.

Nous croyons rendre service aux familles catholiques de la Suisse française, en attirant leur attention sur cette importante adjonction à un établissement d'éducation déjà fort avantageusement connu. L'enseignement est donné d'après un programme qui a l'assentiment des autorités scolaires, religieuses et civiles du canton de Lucerne, ainsi qu'en témoigne un appel signé de Mgr de Segesser, Rm<sup>e</sup> Prévôt de la Collégiale de Saint-Léger, de M. le Dr Siegrist, conseiller d'Etat, de M. Müller, directeur de la Cour d'appel, et de M. Meyer, curé de la ville de Lucerne. Ces noms sont, à eux seuls, la meilleure des recommandations. P. P.

## LA SUISSE ET LA GUERRE

#### L'affaire des bombes de Zurich

Dans les prisons de Zurich, l'un des inculpés dans l'affaire des bombes de Zurich vient de mettre fin à ses jours. C'était un nommé Louis Cretin, directeur de la fabrique de feux d'artifices *Radium*, à Genève. Il avait été arrêté le 6 septembre. La police a également arrêté sa femme et l'a conduite à Zurich lundi soir. Avant de mettre fin à ses jours, Cretin a fait des aveux complets au juge fédéral extraordinaire. Ce magistrat s'est rendu à Genève et a procédé à des fouilles dans un jardin situé dans la cour de la fabrique *Radium*. On y a mis au jour une bombe de marque allemande, semblable à celles découvertes à Zurich. Un imprimeur, M. Noverraz, domicilié à Genève, a également été arrêté.

#### Un arrangement germano-suisse

Communiqué du Palais fédéral : A cours de ces dernières semaines, des négociations ont eu lieu, entre les délégués des gouvernements suisse et allemand, au sujet du transit à travers l'Allemagne. Ces négociations ont abouti. Le résultat sera soumis à l'approbation des deux gouvernements intéressés.

A été réglé, en premier lieu, l'exportation de marchandises suisses en Hollande, en Danemark, en Norvège et en Suède. Outre divers arrangements spéciaux, concernant le transit des colonnades, soieries, montres, on a adopté, en général, le principe suivant lequel le transit est autorisé dans les limites des années 1911 à 1913, l'Allemagne promettant à la Suisse de tenir compte, dans la mesure du possible, de ses demandes aux fins d'obtenir une extension du transit. Cette dernière concession intéresse surtout les branches suisses dont les ouvriers ne peuvent être occupés normalement, que grâce à ce transit.

Cet arrangement concernant le transit règle, en outre, suivant des principes analogues, le transit à destination de la Suisse de marchan-

dises provenant de la Hollande et des pays scandinaves.

Quant au transit de marchandises à destination ou en provenance de la Roumanie et des territoires de l'ancienne Russie, les décisions seront prises dans chaque cas particulier.

## LA VIE ECONOMIQUE

#### Où l'on peut économiser le papier

Au moment où l'on demande aux journaux de restreindre à nouveau leur format, un lecteur signale à la *Revue* la débauche de papier qui se fait sur les murailles, en affiches de tout genre. Dans d'autres pays, on a déjà considérablement restreint ce gaspillage de papier. Qu'attend-on pour en faire autant chez nous ?

#### La cherté de la viande

Alors que le bétail est en baisse et que la viande de boucherie reste chère, de nombreuses municipalités de villes suisses s'occupent d'acheter du bétail pour le débiter au prix de revient.

La carte de viande est d'ailleurs en préparation, avec le monopole fédéral du bétail. On parle de cette nouvelle carte pour le 1<sup>er</sup> novembre.

#### La carte de lait

La carte fédérale du lait serait introduite le 1<sup>er</sup> novembre. La ration de lait serait fixée chaque mois, suivant les fluctuations de la production.

#### Le blé américain

D'après le rapport publié par le ministère de l'Agriculture à Washington, la récolte de blé de cette année dépassera celle de l'année dernière d'environ 250 millions de boisseaux.

La récolte de blé de toute l'Amérique du nord dépasse à tel point celle de l'année dernière que les disponibilités pour l'exportation sont suffisantes pour satisfaire tous les besoins et pour permettre de constituer un stock aux Etats-Unis.

## L'ÉPIDÉMIE

#### La grippe à la frontière et en France

(De notre correspondant jurassien)

#### Porrentruy, 17 septembre.

La grippe infectieuse réapparaît à la frontière jurassienne. L'épidémie de juillet et d'août semblait ne laisser plus aucune trace, et voici que, dans les troupes cantonnées en Ajoie, on signale des grippés, un bon nombre de cas graves et même un décès.

Le retour de l'épidémie a été constaté peu après l'arrivée, dans le pays de Porrentruy, d'un régiment zuricois. On se demande s'il était prudent d'envoyer à la frontière, dont la population a été tellement éprouvée en juillet et au mois d'août, des soldats appartenant à des régions où, à ce moment-là, la grippe sévissait.

Bref, la maladie est revenue. Son retour s'est fait sournoisement, lentement, insidieusement. La grippe a laissé à la population juste le temps de croire à sa disparition définitive. Toutes les mesures prises pendant l'épidémie avaient été rapportées. Puis le bruit a couru, un beau matin, qu'il y avait de nouveaux soldats grippés. Le Séminaire, établissement scolaire qui fut dès le commencement de l'épidémie le principal dépôt de malades de Porrentruy, avait été vidé, et tout était en train d'être remis en ordre pour la réouverture des classes. Or, on parle soudain d'une salle qui vient d'être aménagée pour recevoir de nouveaux malades. Des communications officieuses sont faites à la presse... Il n'y a pas lieu de s'inquiéter. La salle en question est préparée dans l'éventualité d'une épidémie ; il faut, dans l'avenir, être prêt, — mieux qu'en juillet.

Malgré ces explications, les arrivées d'automobiles d'ambulance se sont faites, chaque jour, plus nombreuses depuis le 5 ou le 7 septembre environ. Et aujourd'hui, il faut se rendre à la réalité.

Ce matin, mardi, les officiers du service de santé reconnaissent qu'ils avaient 132 soldats grippés. Sur ce nombre, il y a 30 pneumonies, ce qui représente une énorme proportion de complications graves. Il y a quatre cas presque désespérés. Hier soir, est décédé le soldat Hartmann, de Winterthur, bataillon 64. C'est le premier décès dans l'armée à la frontière, depuis la reprise de l'épidémie.

On se demande si la grippe va opérer une seconde offensive vraiment sérieuse. Tel a été le cas en France. Le printemps passé, les soldats sur le front et les populations de l'intérieur avaient été atteints par la grippe infectieuse. Celle-ci présentait le caractère bénin qu'elle a eu également chez nous au début de juillet, avant sa période de virulence intense. Mais, au mois d'août, la maladie est revenue, accusant la gravité que nous connaissons, avec des complications de pneumonie, souvent de double pneumonie.

Ici, on apprend ce fait, en particulier, par les familles de soldats combattant en France, qui sont nombreuses en Ajoie. L'une d'elles vient de perdre un de ses fils, M. Louis Felin, mort de pneumonie grippale à l'hôpital de Lunéville. Beaucoup de lettres, que l'on reçoit des villes françaises de l'arrière, parlent d'une épidémie, mais maintenant ce n'est plus la « dingue » dont on riait naguère sur le front, et qui provoqua en Suisse tant de traits d'esprit au début de juillet. D' A. R.

#### A Saint-Prex

A la verrerie de St-Prex, une trentaine de cas sont en traitement et l'on compte plus d'une centaine de grippés pour l'ensemble du village. Le médecin de St-Prex, M. Guénet, est lui-même atteint de la grippe et il a dû faire appel à un remplaçant.

#### A Lausanne

À l'hôpital cantonal de Lausanne il y a eu samedi 9 entrées, 18 sorties et, dimanche, 9 entrées et 2 sorties.

#### En Valais

Suivant une communication que nous adresse l'administration communale de Lens, il n'y a plus de cas de grippe dans cette localité. Sur une population de 1368 habitants, les décès dus à l'épidémie se sont élevés à 17. Voilà qui rassurera les amis de l'intéressant village valaisan.

## Education civique et éducation chrétienne

#### Extraits de l'allocution de NN. SS. les Evêques de Suisse à l'occasion de la Fête fédérale d'action de grâces

La fête nationale d'action de grâces nous rappelle chaque année que la Confédération repose avant tout sur un fondement religieux. Le pacte fédéral, en effet, et, par lui, tout l'organisme de l'Etat est appuyé sur un acte de religion, sur le serment. Chaque année, la fête nationale d'action de grâces, née d'une pensée religieuse, invite le peuple entier aussi bien que chaque citoyen, en particulier à la prière pour la patrie.

Du secours et de la bénédiction de Dieu, notre peuple en a, certes, grandement besoin, car ses fondements tremblent, eux aussi, sous les coups formidables de la présente guerre mondiale. Oui, dans le peuple lui-même, des mouvements se font jour parfois, qui dénotent une mentalité antipatriotique et remplissent d'inquiétude tous les vrais amis de la patrie.

Nous comprenons que l'on se tourne vers la jeunesse et que l'on veuille former des générations qui travaillent, non pas à ruiner, mais à accroître le patrimoine d'honneur du vieux nom suisse, des générations qui ne renient pas les bonnes vieilles traditions nationales, mais les fassent plutôt rayonner d'un éclat nouveau.

Mais si, de nos jours, dans plus d'un milieu, on favorise une prétendue éducation patriotique, nous devons veiller à ce que cette éducation ne soit pas séparée de la religion et ne se donne pas au détriment de l'éducation religieuse.

Dès le début de la guerre, un mouvement d'opinion s'est fait sentir dans notre pays, fixant à l'éducation de la jeunesse pour but principal et même exclusif la formation du citoyen. Des voix même se font entendre demandant que l'Etat remplace l'Eglise, que le citoyen se substitue au chrétien, et que le catéchisme disparaisse devant le manuel d'instruction civique. C'est, dit-on, le vœu de ceux qui s'occupent du bien du pays et du peuple ; ils veulent que cet esprit nouveau inspire l'instruction et l'éducation à tous les degrés, depuis l'école populaire jusqu'à l'université. Comme si le jeune homme qui est élevé pour Dieu ne l'était pas aussi, par là même, pour la patrie ; comme si le chrétien consciencieux n'était pas aussi un fidèle citoyen de l'Etat.

Le citoyen suisse, républicain, appelé à diriger par son vote personnel les destinées de sa patrie, doit posséder une connaissance étendue des conditions politiques, sociales et économiques de son pays ; il doit avoir une formation vraiment nationale. Nous le comprenons et nous aurions désiré, en présence des horribles événements qui agitent le monde, voir nos compatriotes d'âge mûr se livrer moins au plaisir et réfléchir plus sérieusement à leurs devoirs envers la patrie. Mais que, dès maintenant, tout l'enseignement et toute l'éducation doivent être pénétrés, comme d'un levain, de cet esprit civique, tant prôné par quelques-uns, que même les exercices corporels doivent arriver au premier plan comme la meilleure école de formation du caractère, cela nous ne pouvons l'admettre, nous le repoussons parce qu'ainsi on fausserait complètement l'éducation nationale. Nous sommes convaincus que, de cette façon, on n'élève nullement des citoyens consciencieux et dévoués qui ne défaillassent pas dans les temps critiques, mais qui placeroit, au contraire, le bien commun au-dessus des intérêts personnels.

Il ne suffit pas de posséder de la science et de l'habileté. Il faut de la conscience, et la conscience est formée, dirigée et fortifiée avant tout par la religion et la pratique de la religion.

Sans la religion, la formation et l'éducation demeurent sans bases solides. Sans ce fondement, le bien public, aux temps malheureux et troubles, n'est point stable et ne se développe pas d'une manière normale.

Nous le constatons avec tristesse, en voulant faire plus d'une fois déjà ce qu'on appelle l'éducation du sentiment patriotique, dans quelques salles de classe et auditoires de faculté, on a traité la religion en général et l'Eglise catholique en particulier d'une manière qui aurait souvent appelé une protestation. A quoi devons-nous nous attendre encore si, sur le terrain d'une éducation purement civique, on vire les écoliers aux passions antireligieuses ? C'est un fait qu'à l'école sans religion incombe principalement la responsabilité de l'antipatriotisme égoïste d'une partie de la jeunesse de notre temps. Celui qui arrache la religion à la jeunesse lui enlève aussi, du même coup, le patriotisme. Celui qui détruit dans l'âme du jeune homme la foi en Dieu, la croyance à l'obligation qu'imposent les commandements de Dieu, celui-là démolit aussi le respect dû à l'autorité (temporelle et l'obéissance aux lois de l'Etat).

Il serait inexact aussi de soutenir que l'éducation patriotique a été négligée jusqu'ici. De tout temps et jusqu'au jour présent, dans nos écoles chrétiennes, la jeunesse a été formée à l'amour de la patrie et à l'observation consciencieuse de ses devoirs moraux et juridiques à l'égard de la chose publique, et nos écoles chrétiennes ont fait leur possible pour préserver leurs élèves du souffle empoisonné des opinions contemporaines antipatriotiques et révolutionnaires. Et cela, nos écoles l'ont fait parce que le premier et le plus élevé des maîtres, notre Sauveur Jésus-Christ, a commandé de « rendre à César ce qui est à César et à Dieu ce qui est à Dieu ». C'est dans le même esprit qu'elles agissent encore à l'avenir ; si on les laisse se développer librement, si, au lieu de les gêner, on les favorise, notre pays et notre peuple pourront regarder l'avenir avec plus de tranquillité et de confiance.

Dans le domaine de l'instruction civique, des progrès peuvent être réalisés encore dans le but

# Dernière Heure

## L'offensive franco-anglaise

**Commentaire anglais**  
Londres, 18 septembre.

(Reuter.) — Le correspondant de l'agence Reuter auprès de l'armée américaine télégraphie, le 16 :

Il devient de plus en plus manifeste que l'ennemi a l'intention de se retirer plus loin que la ligne Hindenburg. En Lorraine, il brûle les villes. Dans la vallée de la Moselle, Dommarin et La Chaussée brûlent toutes deux.

La division employée par les Allemands pour supporter le poids de l'attaque, dans la partie du saillant à l'est de Saint-Mihiel, était la 25<sup>e</sup> division autrichienne, qui avait reçu pour mission de tenir jusqu'à ce que toutes les troupes allemandes aient pu se retirer. La conséquence en fut qu'elle subit des pertes particulièrement élevées en prisonniers.

Nous apprenons par des prisonniers que nous avons capturé toute l'artillerie de la 31<sup>e</sup> division allemande.

## Bulletin belge

Paris, 18 septembre.  
Communiqué belge du 17 septembre :

Grande activité et combats de patrouilles, dans la nuit du 17. Deux attaques sur nos postes avancés du Reigerstee, ainsi que dans la région de Merken, ont été repoussées. Nous avons fait quelques prisonniers.

L'aviation a pris violemment à partie l'artillerie adverse. Un de nos pilotes a abattu en flammes un avion ennemi, dans la nuit du 16.

## La proposition austro-hongroise

Londres, 18 septembre.  
(Reuter.) — Le Times dit :

Plus vite les peuples, aussi bien que les gouvernements des empires centraux, reconnaîtront que la paix par compromis n'est pas possible à moins qu'ils n'admettent, non seulement par des paroles mais par leurs actes, que la conception démocratique du monde a triomphé de la conception militariste, mieux cela vaudra pour l'humanité. Depuis le début, nous avons maintenu qu'un compromis est impossible.

Londres, 18 septembre.  
(Reuter.) — Le Daily News dit que tout doit décider les Alliés à faire une réponse raisonnée et raisonnable aux propositions de l'Autriche. La réponse ne doit pas prendre la forme d'une acceptation immédiate de la conférence.

La note autrichienne est remarquablement et sans doute délibérément vague. La seconde chose à faire est de faire établir clairement certains principes fondamentaux. Est-ce que l'Autriche accepte le principe d'une indemnité pour la Belgique et la Serbie et l'abrogation complète du prétendu traité de paix de Brest-Litovsk ? Si cela est repoussé, nous devons conclure à regret que la base nécessaire à une entente préliminaire n'existe pas.

Vienne, 18 septembre.  
(B. C. V.) — La Reichspost (organe catholique de Vienne) écrit :

« La Monarchie a rédigé la note de conférence après avoir mis au courant le gouvernement allemand et en complet accord avec lui, après un vif échange d'idées. Le moment de l'envoi de la note ne paraît pas avoir été choisi défavorablement, pour le gouvernement allemand. »

Londres, 18 septembre.  
(Reuter.) — On mande de Washington :

La déclaration Lansing repoussant la proposition austro-hongroise a été faite dans la demi-heure qui a suivi la réception de cette proposition. La rapidité de la réponse indique qu'il n'y a pas l'ombre d'un doute sur ce que sera la réponse définitive. Il y a quelques discussions dans les cercles officiels, relativement à ce qui va être fait maintenant dans ce que l'on considère généralement comme une grande offensive de paix allemande.

On croit, en général, que les autorités germano-autrichiennes publieront la réponse américaine comme une preuve qu'elles ont fait tout leur possible pour amener la paix, afin d'essayer de relever le moral du peuple en vue d'une nouvelle campagne d'hiver.

Un autre opinion est la possibilité d'une rupture de la Quadruple, l'Autriche ayant rempli la formalité de poser la question préparant la voie à une démarche subséquente, à savoir la reddition sans condition, selon les termes de M. Wilson.

Londres, 18 septembre.  
(Reuter.) — M. Albert Thomas, commentant la note autrichienne dans le Daily Chronicle, dit :

Il est important que l'Entente énonce une fois de plus, avec une minutieuse précision, ses buts de guerre qui sont les conditions d'une paix juste. L'Autriche, par une manœuvre non dépourvue de ruse, essaye de faire croire que les buts de guerre des Alliés ont subi une transformation et que la guerre se terminerait plus rapidement si le respect de son intégrité était pris en considération. Mais l'Autriche oublie que, depuis la note de 1917, de grands événements se sont déroulés. L'Autriche oublie la révolte des Tchéco-Slovaques et les promesses faites par l'Entente en reconnaissant aux Tchéco-Slovaques la qualité de belligérants. Lorsque les Alliés répondront à l'Autriche, leur note sera également signée par le conseil national tchéco. Dans ce fait même se trouve un démenti à la doctrine avancée par l'Autriche-Hongrie, à savoir que les problèmes des nationalités sont de simples problèmes de politique intérieure.

s'occuper de la jeunesse émancipée de l'école, car elle est exposée au grave danger de s'engager dans les voies de l'incrédulité et de la rébellion contre l'Eglise et l'autorité civile. Les parents doivent tout employer pour que leurs fils et leurs filles adultes continuent à remplir avec fidélité leurs devoirs religieux ; qu'ils leur procurent de bons livres et de bons journaux aptes à les instruire et à les former ; qu'ils les engagent à entrer dans des associations religieuses de jeunesse, où ils seront protégés contre les séductions de ceux qui méprisent la religion comme une question dont on ne parle plus. Que l'on présente souvent aux membres des associations religieuses de jeunes gens des exemples d'abnégation patriotique et de fidélité aux principes religieux tirés de l'histoire nationale ancienne ou contemporaine, pour les encourager à l'imitation de ces modèles.

Nous recommandons aussi instamment que les jeunes gens soient dirigés vers l'apprentissage d'une profession honorable, que la jeunesse s'efforce de se former à tous les travaux de la maison et éloignée des folies de la mode et des autres excès que nous avons signalés déjà à plus d'une reprise.

L'Eglise et l'Etat sont créés par Dieu, et la conduite à tenir vis-à-vis de l'Etat est soumise aussi à la loi divine. Les devoirs politiques sont en même temps, pour chaque chrétien, des devoirs religieux et un jour Dieu demandera compte à chacun comment il a servi son pays, comment il a employé ses talents et ses ressources au bien de ses semblables. Voilà les principes qui doivent nous diriger si nous voulons donner à la jeunesse de tout âge une éducation à la foi religieuse et patriotique.

Il est vrai que Dieu a institué la puissance civile et qu'il la défend contre ceux qui la méconnaissent et la rejettent, selon la parole de l'Apôtre : « Que toute âme soit soumise aux autorités supérieures, car il n'y a point d'autorité qui ne vienne de Dieu et celles qui existent ont été instituées par lui. » Il est également vrai que le pouvoir civil, comme le dit le même Apôtre, doit être « ministre de Dieu » et lui doit compte de tous les actes de son gouvernement. Mais il n'est pas moins vrai que Dieu a donné le soin de conduire les âmes vers un but surnaturel à une puissance spirituelle, à l'Eglise, qu'il protège pareillement de son autorité et défend contre ceux qui envahissent son domaine juridique. De là, pour nous, le devoir très grave de mettre en garde contre des manuels qui défendent des conceptions contraires à la doctrine chrétienne relative aux rapports entre l'Etat, l'Eglise et Dieu.

Nous nous élevons avec une particulière insistance contre l'opinion que l'homme intérieur, le caractère, peut être formé par des exercices corporels. Sans doute, le corps et l'âme doivent être formés en même temps, afin qu'une âme saine habite un corps sain. Mais l'âme est l'élément spirituel, directeur, dans l'homme ; à travers les tempêtes de la vie, l'âme tient le gouvernail et domine le corps. Mieux que les exercices corporels, l'éducation chrétienne combat les appétits des sens, transforme, perfectionne et élève l'homme sur les hauteurs de la vie intellectuelle.

Nous ne voulons pourtant pas uniquement mettre en garde contre une certaine éducation patriotique qui, parce que séparée de la religion, on en opposition avec elle, ne conduirait pas au bonheur de la patrie ; nous voulons, de plus, montrer comment l'éducation religieuse devient aussi la vraie éducation patriotique.

Le patriotisme est tout d'abord une vertu naturelle. Il nous est inculqué par la loi morale naturelle écrite par Dieu en caractères indélébiles dans l'âme humaine. C'est ce qui fait que l'amour de la patrie aussi bien que l'amour filial se trouve chez tous les peuples et dans tous les temps. Mais la religion chrétienne a fait du patriotisme une vertu surnaturelle. L'enfant n'aime pas son père pour le seul motif qu'il est son plus grand bienfaiteur, mais aussi et surtout parce qu'il voit en lui le représentant de Dieu ; et de même le chrétien aime sa patrie, obéit aux lois et aux autorités de son pays parce que l'autorité publique représente Dieu et que, dès lors, l'obéissance envers elle est un devoir sacré de conscience. « Celui qui résiste à l'autorité, écrit saint Paul, résiste à l'ordre que Dieu a établi, et ceux qui résistent attireront sur eux-mêmes une condamnation... Il est donc nécessaire d'être soumis, non seulement par crainte du châtiement, mais aussi par motif de conscience... Rendez donc à tous ce qui leur est dû : à qui l'impôt, l'impôt ; à qui le tribut, le tribut ; à qui la crainte, la crainte ; à qui l'honneur, l'honneur. » La Sainte Ecriture, la Parole de Dieu, est le code fondamental des devoirs du citoyen ; l'enseignement religieux est le meilleur enseignement patriotique, l'Histoire sainte et le catéchisme sont, par excellence, les manuels d'éducation nationale.

Nous exhortons donc les époux à remplir toujours leur devoir matrimonial de telle sorte qu'ils puissent, sans crainte, en répondre devant Dieu et leur propre conscience. Se priver de cette bénédiction que sont les enfants est, selon la parole de l'Esprit-Saint, « un acte abominable ». Des parents qui refusent d'avoir des enfants ou qui, par des actes illicites, en limitent le nombre sont en constant état de péché mortel et ne peuvent valablement être absous aussi longtemps qu'ils ne rompent pas avec ces pratiques criminelles. Ils sont, en outre, les plus dangereux ennemis de leur propre peuple, car ils travaillent à la extinction de leur propre peuple en lui volant les enfants et les citoyens dans la divine Providence voulait l'enrichir ? Ne lui donnent-ils pas, par leur faute, plus de cerceaux que de berceaux ? Préservez-vous donc, parents chrétiens, de ce triste vice qui apporte à l'âme la mort surnaturelle et au peuple la mort naturelle. Repoussez loin de vous ces écrits illégitimes et ces donneurs de conseils qui se glissent chez vous sous les dehors de la bienveillance, mais ne vous apportent, en réalité, que le poison.

Les enfants doivent être, dès leur plus tendre jeunesse, accoutumés à la prière, à l'obéissance et au travail ; c'est par là que les parents mériteront bien de la patrie. Une jeunesse qui craint Dieu respecte aussi l'autorité ; une jeunesse obéissante répondra aussi promptement et joyeusement à la voix de la patrie quand elle appellera les soldats autour du drapeau pour la défense des foyers et du sol natal ; une jeunesse laborieuse et contente de son sort résiste aussi aux appels séducteurs de la révolution, et n'exige pas égoïstement de nouveaux droits mais, avant tout, se souvient de ses devoirs. C'est ainsi que la famille chrétienne, en accoutumant petit à petit les enfants à la pratique des plus importantes vertus sociales, devient le foyer ardent du patriotisme et l'éducateur véritable par Dieu lui-même du vrai sentiment patriotique.

L'enseignement du catéchisme fournit au maître de religion, dans le IV<sup>ème</sup> commandement de Dieu, une riche occasion d'exposer les devoirs envers l'autorité temporelle et les motifs qui nous poussent à les remplir. En enseignant le dogme et la morale chrétienne, les maîtres de religion rempliront donc excellemment leur mission d'inculquer à la jeunesse les principes et les vertus qui élèvent et fortifient la patrie. Puisse aussi l'Etat reconnaître toujours, de son côté, ce que sont pour lui des citoyens élevés religieusement ; puisse-t-il, dès lors, dans son propre intérêt, favoriser et protéger l'enseignement religieux !

Il est d'une particulière importance, enfin, de

# FRIBOURG

## L'ÉPIDÉMIE

Dans une conférence tenue ce matin, à l'Hôtel-de-Ville, entre le Directeur de la Police cantonale et les représentants du Conseil communal de Fribourg, l'ouverture du lazaret d'isolement de la ville a été décidée pour demain, jeudi.

Le lazaret sera organisé à l'Ecole de la Neuveville. Trente lits y seront installés pour le moment. M. le docteur Charles Plancherel assume la direction du lazaret et les Sœurs de la Providence veulent bien se charger de la desservance.

Jusqu'ici, les trois hôpitaux de la ville ont suffi à la tâche, mais tous leurs locaux sont maintenant occupés et les nouvelles demandes d'entrée sont chaque jour plus nombreuses que les sorties.

Ce matin, deux familles entières, de douze personnes ensemble, ont dû être hospitalisées. Hier, deux jeunes filles en pleine santé, dont l'une, M<sup>lle</sup> Pauline Galliard, était la dévouée caissière d'une de nos sociétés de gymnastique, ont été enlevées par l'épidémie.

Il y a encore une douzaine de cas sérieux en traitement dans la ville de Fribourg, dont deux à l'Hôpital des bourgeois, deux à la Providence, un ou l'autre à l'Hospice Daler et le reste à domicile.

On nous informe que M. l'abbé Joz-Roland, vicaire du Rectorat de Saint-Pierre, qui est parti dernièrement pour passer quelques jours dans sa famille, à Genève, y est tombé malade et a dû être transporté à l'Hôpital cantonal. Ce matin, son état inspirait des inquiétudes.

Nous donnons ci-après, suivant les communications faites par MM. les médecins, le nombre de cas de grippe traités par quelques docteurs la semaine dernière.

M. Perrier, Fribourg, 54 cas, dont 4 graves ; M. Bonifazi, 48, dont 1 grave ; M. Müller, 66, dont 6 graves ; MM. Favre, père et fils, 22 cas. — M. Schouwey, Le Mouret, 67 cas. — M. Chassol, Guin, 20 cas, dont 5 graves. — M. Henzen, Tavé, 36 cas et 3 graves. — M. Troxler, Planfayon, 22 cas. — M. Fasel, Romont, 89 cas et 6 graves ; M. Jambé, 6 cas. — M. Goumaz, Bulle, 6 cas ; M. Perroulaz, 33 ; M. Pasquier, 32 ; M. Allemann, 7. — M. Friolet, Morat, 30 cas, dont 3 graves. — M. Perrin, Avanches, 41 cas. — M. Perrin, Payerne, 10 cas. — M. Matter, Oron, 4 cas.

Il serait intéressant de posséder une statistique complète de tous les cas traités chaque semaine ; on saurait ainsi si l'épidémie est en progrès ou en recul. Pour le moment, les autorités compétentes sont d'avis qu'il y a plutôt recrudescence, bien que, d'une façon générale, les cas graves soient moins nombreux. La jeunesse est tout spécialement touchée ; il est hors de doute, à ce sujet, que la bénédiction a eu de fâcheuses conséquences pour un grand nombre de jeunes gens. Que l'expérience ne soit pas trop tôt oubliée !

On exprime également des craintes quant aux prochaines grandes foires de détail. Il a été constaté que les cas contractés au récent marché-concours de Bulle ont revêtu une gravité toute particulière. C'est un médecin qui nous prie d'attirer sur cette constatation l'attention des pouvoirs publics.

La Direction de la Police cantonale a décidé, par mesure de prudence, d'ajourner à l'année prochaine les vaccinations publiques.

Par téléphone : L'épidémie se propage dans nos campagnes, notamment dans la contrée du Griboux et dans la Glâne en général.

Toute une série de nouveaux cas sont annoncés de Villarsvirvaux, Villargiroud, Orsonnens, Villarsel. Nombreux nouveaux cas aussi à Neyruz et Middel.

## Au bataillon 17

Ainsi que nous le notions hier, l'épidémie s'est rapidement propagée dans le bataillon 17, où près de 250 cas sont enregistrés. Les soldats de la 1<sup>re</sup> compagnie sont particulièrement éprouvés. Il faut se hâter d'ajouter que la maladie garde jusqu'ici un caractère bénin, de sorte que, au bout de deux ou trois jours de traitement énergique, les grippés sont de nouveau sur pied.

Si nous en croyons les correspondances adressées aux *Freiburger Nachrichten* et les journaux de Saint-Gall, le moral de la troupe reste élevé. On n'entend ni plaintes ni récriminations. C'est que l'état-major du bataillon, à commencer par le commandant et l'aumônier si dévoué, rivalise avec les médecins, infirmiers, et avec les autorités civiles afin d'assurer aux pauvres soldats les soins les plus rapides et les plus complets. Lorsqu'un cas se déclare dans un poste, une auto-ambulance s'y rend, et le malade est immédiatement conduit au lazaret ou à l'hôpital le plus proche.

Le home des ouvrières catholiques d'Altstätten abrite les malades des deux premières compagnies. Trois salles sont occupées. Comme il arrive chaque jour de nouveaux patients, on prévoit l'installation d'un lazaret dans une maison d'école. Des lits ont été demandés télégraphiquement à Berne. En attendant, la population d'Altstätten entoure les soldats du 17 de la plus vive sollicitude.

Il faut que nos braves miliciens de la Singine et du Lac, qui sont partis avec tant de courage il y a dix jours, sachent que l'on pense aussi à eux au pays natal, que l'on y prie, que l'on y travaille, et que l'on s'y prive un peu pour eux. Nous ne ferons pas moins pour nos soldats que nos Confédérés de Saint-Gall. Nous apprenons que le comité, constitué jadis sous la présidence de M. le conseiller d'Etat Perrier, pour venir en aide aux soldats valaisans, s'est réuni à nouveau et recommence sa louable activité en faveur des soldats fribourgeois du 17. Grippés et convalescents ont besoin d'une bonne nourriture et de réconfortants. Café, frais, miel, vin, fruits, légumes sont particulièrement bienvenus. On leur a déjà et déjà les adresser aux commandants des compagnies ou au commandement du bataillon 17.

## Ecole normale de Haasterte

En vertu de la récente décision du Conseil d'Etat, les examens d'admission et la rentrée des classes auront lieu le mardi 1<sup>er</sup> octobre. Les inscriptions sont reçues jusqu'au 28 septembre.

## La police des marchés

Il y a encore des vendeurs qui négligent de mettre en évidence, sur leurs étalages, au marché, le prix des marchandises, ainsi que l'a décidé l'autorité de police. Ils feront bien de se conformer à la règle, sous peine d'être amendés.

## Passerelle Pérolles-Marty

Les travaux de la passerelle Pérolles-Marty n'étant pas complètement terminés, le passage sur cette passerelle est interdit au public. La reconnaissance officielle et les épreuves auront lieu prochainement, après l'achèvement des travaux. Ce n'est qu'après l'accomplissement de cette formalité légale que le public sera autorisé à circuler sur la passerelle.

## SOCIÉTÉS DE FRIBOURG

Société fédérale de gymnastique La Fribourga. — Dimanche 22 septembre, course d'une journée ; direction : Fribourg, Le Bry, Avry-devant-Pont, Griboux, Vaisternens, Farvagny-le-Grand et Fribourg. Pique-nique au Griboux, des provisions du sac. Messe à 6 heures 30. Rendez-vous sous le pont de la gare. Départ à 7 heures.

## Etat civil de la ville de Fribourg

**Naisances**  
9 septembre. — Dessieux, Marthe, fille de Louis, ébéniste, de Begnins (Vaud), et de Louise, née Suard, Beauregard, 37.

**Décès**  
9 septembre. — Jendly, Charles, fils de Jendly, Anne, de Fribourg, prébendaire à l'Hôpital des Bourgeois, 71 ans.

10 septembre. — Gougler, Marguerite, fille d'Ignace, couturière, de Montagny-les-Monts, célibataire, 51 ans, Varis, 19.

11 septembre. — Pauchard, née Hayoz, Philomène, épouse de François, de Léchelles, 69 ans, rue de la Carrière, 5.

Bachmann, Joseph, époux d'Emma, née Peter, boucher, de Reimerswil (Lucerne), 48 ans, rue des Epouses, 137.

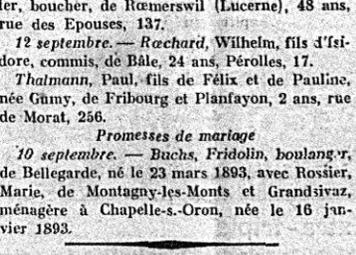
12 septembre. — Rachard, Wilhelm, fils d'Isidore, commis, de Bâle, 24 ans, Pérolles, 17.

Thalmann, Paul, fils de Félix et de Pauline, née Gumy, de Fribourg et Planfayon, 2 ans, rue de Morat, 256.

**Promesses de mariage**  
10 septembre. — Buchs, Fridolin, boulanger, de Bellegarde, né le 23 mars 1893, avec Rossier, Marie, de Montagny-les-Monts et Grandvivy, ménagère à Chapelle-s.-Oron, née le 16 janvier 1893.

## BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE

Du 18 Septembre  
BAROMÈTRE



## TEMPS PROBABLE

Zurich, 18 septembre, midi.  
Petites pluies par zones. Ciel nuageux. Doux.

## Pas de propositions de paix à la Belgique

Berlin, 18 septembre.  
(Wolff.) — Les journaux démentent la nouvelle Reuter, d'après laquelle le gouvernement allemand aurait soumis des propositions spéciales de paix à la Belgique et remarquent qu'on ne sait rien de cela dans les cercles berlinois compétents.

Le Berliner Tageblatt ajoute : « Pour autant qu'il ait quelque chose de vrai dans cette affaire, il ne peut s'agir que du travail irresponsable d'un intermédiaire qui n'a pas été sollicité. »

## Discours de M. Clémenceau

Paris, 18 septembre.  
Au Sénat français, hier mardi, M. Clémenceau a prononcé les paroles suivantes :

« La France n'est plus seule à se justifier par les armes. Ce sont tous les peuples frères qui voient s'achever la suprême victoire de la plus haute humanité. (Vifs applaudissements.) Qui donc pourrait rêver avoir vécu une plus belle histoire ? Les civils et les soldats, les gouvernements et les assemblées de l'Entente, tous furent au devoir et y restèrent jusqu'à ce qu'il soit accompli. Tous sont dignes de la victoire, parce qu'ils sauront l'honorer et, cependant, dans cette enceinte où siègent les anciens de la République, nous nous manquerions à nous-mêmes si nous oublions que la plus pure victoire revient à nos magnifiques poilus, qui verront confirmer par l'histoire les lettres de noblesse qu'ils se sont eux-mêmes gagnées, à cette heure où ils ne demandent rien que d'achever l'œuvre grandiose qui les sacré pour l'immortalité. Que veulent-ils ? Combattre victorieusement encore et toujours, jusqu'à l'heure où l'ennemi comprendra qu'il n'y a pas de transaction possible entre le crime et le droit. »

J'entends dire que la paix ne peut être amenée que par une décision militaire. N'est-ce pas ce que disait l'Allemand quand il déclancha la guerre et ses horreurs et quand, hier encore, ses chefs partageaient les peuples comme du bétail ? La décision militaire, l'Allemagne nous a condamnés à la poursuivre. Qu'il en soit donc comme l'Allemagne la veut ! Nous ne cherchons que la paix ; nous ne voulons qu'une paix juste et solide pour que ceux qui viennent après nous soient sauvés des abominations du passé. »

« Allez donc, enfants de la patrie, allez achever de libérer les peuples. Allez à la victoire ! Toute la France, toute l'humanité pensante est avec vous ! » (Vifs applaudissements.)

L'assemblée se lève et acclame longuement le président du Conseil.

Le Sénat vote l'affichage du discours de M. Clémenceau.

## Les socialistes de l'Entente

Londres, 18 septembre.  
(Reuter.) — La conférence des socialistes des pays de l'Entente, convoquée pour discuter les questions soulevées par la guerre, a tenu hier, mardi, à Londres, sa première séance. De nombreux délégués étaient présents, dont MM. Vandervelde et Huysmans pour la Belgique, MM. Jouhaux, Albert Thomas et Renaudel pour la France, M. Gampers pour l'Amérique, MM. Henderson et Ramsay Macdonald pour l'Angleterre, MM. Rosetti et Vercoloni pour l'Italie.

## M. Orlando à Paris

Paris, 18 septembre.  
(Havas.) — M. Orlando, président du Conseil, est arrivé à Paris mardi dans la matinée. Il a été reçu à la gare par M. Clémenceau et l'ambassadeur d'Italie.

## L'amiral américain

Londres, 18 septembre.  
(Reuter.) — L'agence Reuter apprend que l'amiral Mayo, commandant en chef de la flotte américaine de l'Atlantique, est arrivé en Angleterre, afin de se rendre compte des opérations navales américaines dans les eaux européennes.

## Prise de Bakou par les Turcs

Constantinople, 18 septembre.  
Le correspondant spécial de l'agence Milly à Bakou annonce, d'après des informations autenthiques, que la ville de Bakou (ville russe sur la mer Caspienne) a été prise.

## Chambres fédérales

Berne, 18 septembre.  
Le Conseil national reprenait le débat sur le renouvellement de l'impôt de guerre. Au nom des socialistes, M. Gustave Müller propose d'élever à 5000 et à 20,000 fr. le minimum du revenu ou de la fortune imposable. Prennent la parole : MM. Steinhilber, Caffisch et Strauß ; puis M. Motta, conseiller fédéral, prononce un long discours sur la situation financière. Il rappelle que la dette de guerre sera de 1 milliard 260 millions à la fin de 1918 et de 1 milliard 600 millions à la fin de 1919. L'orateur combat la proposition Gotschel et montre qu'il suffira de trois périodes (9 ans) de l'impôt direct temporaire, avec 50 millions de recette par an, pour payer la moitié de la dette. L'autre moitié sera payée par les impôts indirects.

## Calendrier

JEUDI 19 SEPTEMBRE  
Saint JANVIER, évêque, et ses compagnons martyrs

Saint Janvier fut le troisième évêque de Bénévent. Vers la fin de la persécution de Dioclétien, il fut décapité avec ses diacres et ses clercs, à Pozzuolos, près de Naples. Il est le principal protecteur de la ville de Naples. On sait que, chaque année, se renouvelle le prodige de la liquéfaction du sang de saint Janvier.

**†**  
Monsieur Charles Gaillard, Madame et Monsieur Trezzini-Gaillard et leurs enfants; Madame et Monsieur Gaudard-Gaillard et leurs enfants; Monsieur et Madame Alphonse Gaillard et leurs enfants; Monsieur et Madame Woblé-Gaillard et leurs enfants; à Genève; Madame et Monsieur Genon-Gaillard, à Lausanne; Monsieur et Madame Eugène Gaillard, à Fribourg; Monsieur et Madame Edouard Gaillard et leur fils, à Paris; Madame et Monsieur Charles Gobet Gaillard et leurs enfants, à Paris; Monsieur Henri Maray, son fiancé, à Genève; Mesdames Vonlanthen-Hett, Schönenberger-Hett, Sattler-Hett et leurs enfants; Monsieur le chanoine Schönenberger, à Fribourg; Monsieur Pauline, à l'Hôpital de la Providence, ainsi que les familles alliées, ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de leur chère fille, sœur, belle-sœur, tante, fiancée, nièce et cousine,  
**Mademoiselle Pauline GAILLARD**  
décédée le 17 septembre, à 3 1/2 h., à l'âge de 22 ans, munie des secours de la religion.  
L'enterrement aura lieu demain matin, jeudi 19 septembre, à 7 1/2 heures, à l'Hôpital des Bourgeois.  
Cet avis tient lieu de lettre de faire part.  
**R. I. P.**

**†**  
Monsieur et Madame François Mossu-Andry et leurs enfants; à Broc; Monsieur et Madame Joseph Mossu-Gaillard et leurs enfants, à Broc et Fribourg; Monsieur et Madame Auguste Mossu-Papaux et leurs enfants, à Broc, Echallens et Trévis; Monsieur Raymond Schwartz Mossu et ses enfants, à Eliaz, ainsi que tous leurs parents et alliés ont la douleur de faire part de la perte irréparable qu'ils viennent d'éprouver en la personne de leur cher et regretté père, beau-père, grand-père, beau-frère, oncle, grand-oncle et cousin  
**MONSIEUR**  
**Anselme MOSSU**  
décédé le 17 septembre, dans sa 86<sup>e</sup> année, muni de tous les secours de la religion.  
L'enterrement aura lieu à Broc, jeudi 19 septembre, à 9 heures.  
Cet avis tient lieu de lettre de faire part.  
**R. I. P.**

**†**  
Monsieur Paul Favre; Monsieur Maurice Favre-Bozzalla; Monsieur Alphonse Favre; Mademoiselle Louise et Monsieur Eugène Favre, à Sion; Madame veuve Antoinette Bache-Corboz, ses enfants et petits-enfants, à la Tour-de-Trême; Madame Germaine-Favre, ses enfants et petits-enfants; à Bulle; Monsieur Charles Gandimani, à Neuchâtel; Madame veuve Brel-Grandmaison, ses enfants et petits-enfants, à Paris et à San-Franisco; Monsieur Arnold Corboz et sa famille; les familles Blanc et Rossy, à Fribourg, et les familles parentes et alliées ont la douleur de faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de  
**MADAMOISELLE**  
**Pauline GAILLARD**  
R. I. P.

**†**  
Monsieur et Madame veuve E. Bachmann et ses enfants, à Fribourg, remercient sincèrement les sociétés, ainsi que toutes les personnes qui leur ont témoigné de la sympathie dans le grand deuil qui vient de les frapper.  
**MADAMOISELLE**  
**Pauline GAILLARD**  
R. I. P.

**†**  
Monsieur et Madame veuve E. Bachmann et ses enfants, à Fribourg, remercient sincèrement les sociétés, ainsi que toutes les personnes qui leur ont témoigné de la sympathie dans le grand deuil qui vient de les frapper.  
**MADAMOISELLE**  
**Pauline GAILLARD**  
R. I. P.

**†**  
Monsieur et Madame veuve E. Bachmann et ses enfants, à Fribourg, remercient sincèrement les sociétés, ainsi que toutes les personnes qui leur ont témoigné de la sympathie dans le grand deuil qui vient de les frapper.  
**MADAMOISELLE**  
**Pauline GAILLARD**  
R. I. P.

**Fleurs Naturelles**



**A. Murith**  
48 RUE DE LAUSANNE-FRIBOURG  
Téléph. 143

**ON DEMANDE**  
**jeune fille**  
pour aider à tous les travaux d'un ménage soigné.  
S'adresser à M<sup>r</sup> J. Rossier, boucherie, Payerne, 5118

**Ménage**  
de 2 personnes demande à louer, éventuellement à acheter, pour le 1<sup>er</sup> novembre, petite habitation avec jardin et un peu de terrain dans village des environs de Fribourg. 4987  
S'adresser sous P 5319 F à l'Agence Publicitas S. A., Fribourg.

**On demande tout de suite**  
**un scieur**  
connaissant la multiple, chez Gustave Périsset, commerce de bois, Ursy. 5110

**On demande pour petit ménage**  
**une jeune fille**  
sérieuse, ayant déjà été en place et sachant faire la cuisine. Bons gages. 5115  
S'adresser sous chif. P 5439 F, à Publicitas S. A., Fribourg.

**Un bon hôtel de campagne**  
**DEMANDE**  
**une sommière**  
**et une cuisinière**  
S'adresser par écrit sous chif. P 5405 F à Publicitas S. A., Fribourg.

**ON DEMANDE**  
**une jeune fille**  
sérieuse, ayant déjà été en place et sachant faire la cuisine. Bons gages. 5115  
S'adresser sous chif. P 5439 F, à Publicitas S. A., Fribourg.

**ON DEMANDE**  
**une sommière**  
**et une cuisinière**  
S'adresser par écrit sous chif. P 5405 F à Publicitas S. A., Fribourg.

**MONSIEUR**  
demande prof. d'allemand. Offres, renseignements et prix adressés à A. B. 28, Poste Restante, Férolles, Fribourg.

**Etudiant hollandais**  
**DEMANDE**  
**deux chambres meublées**  
pour le 1<sup>er</sup> octobre, à proximité de l'Université. 5116  
Adresser offres sous P 5413 F à Publicitas S. A., Fribourg.

**Monteurs- Electriciens**  
Preuves de capacités exigées sont demandées par la maison Ch. Bebler, appareilleur, rue Léopold-Robert 39, La Chaux-de-Fonds. 5031

**ON DEMANDE**  
**un bon monteur**  
pour chauffage central.  
« Calorie » S. A., Grand-Fontaine, 24. 4958

**On demande à louer, à l'année**  
**VILLA**  
à Fribourg, de 6-7 pièces de maître, non meublée, avec petit jardin cultivable si possible.  
Faire offres avec détails et prix sous 4017 L à Publicitas S. A., Lausanne. 4977

**RAISINS bleus du Tessin**  
la caisse de 3 kg. Fr. 4.50; trois caisses, 12 fr. franco. 4817  
Agricola, Tavernes (Tessin).

Pour personne bien, on demande à Fribourg ou alentours un

**appartement**  
de 4 chambres avec jardin.  
S'adresser sous chif. P 1443 F à Publicitas S. A., Fribourg.

Guérison complète du **GOITRE Glandes**  
par notre friction antioestrogène « Strumasan » seul remède efficace et garanti inoffensif. Nombre attestations.  
Prix: 1/2 flac. 2 fr. 50; 1 flac. 4 fr.  
Prompt envoi au déb. par la pharmacie du Turin, Bienne.

**Ecole de commerce WIDEMANN, Bâle**  
Commerce et langues modernes. Ouverture du semestre d'été: le 17 avril. Prospectus par le dir.: René Widemann, Dr en droit.

**Avis important**

**Samedi 21 septembre**

**OUVERTURE**

à l'Avenue de la Gare, N° 34  
à côté de l'Hôtel Terminus,

DES

**Magasins de confections pr hommes**

**KRÖNER-NAPHTALY, Fribourg**

anciennement Rue de Romont, 24

**Conservatoire & Académie de Musique**  
**FRIBOURG**  
XV<sup>me</sup> année: 1918-1919

Ouverture des cours: mercredi 2 octobre

Les demandes d'inscription sont reçues au bureau du Conservatoire dès le 27 septembre, entre 6 et 7 heures du soir ou par écrit. Tarif des cours sur demande. 5112  
LA DIRECTION.

**Vente aux enchères d'auberge et domaine**

À la pinte de « L'Union fédérale » de la Verrerie de Semales, le 30 septembre, des 2 heures de l'après-midi, les biens d'Alphonse Vienney exposeront en vente, aux enchères publiques, ladite pinte avec le domaine attenant de 16 postes de terrain de 1<sup>re</sup> qualité.

Affaire de gros rapport pour amateur sérieux, ensuite de l'exploitation des mines de charbon de « La Mionnaz », de la tourbe et du pétrole des « Supplaves ».

L'auberge est située sur la route cantonale, près de la gare de la Verrerie de Semales.

Favorables conditions; entrée en jouissance immédiate.

Pour tous renseignements, s'adresser au sousigné. Châtel-Saint-Denis, le 15 septembre 1918.  
Ang. Chaperon, huissier.

**Location de nombreux pâturages et fanages**

Judi 26 septembre, dès 1 heure de l'après-midi, à l'Hôtel Moderne, à Bulle, le Consortium communal de la vallée de l'Hongrin, exposera en location aux enchères publiques, pour une durée de 6 ans, ses pâturages situés dans la vallée de l'Hongrin, appelés: Les Lavanchys, Les Francs, Perretins, Sordettar, Les Couzaz, Joux Telsaz, Pendant, Tatzé, Marmettes et Les Places.

Bonne herbe, eau abondante dans chaque pâturage. Occasion exceptionnelle pour syndicats.

Pour conditions et renseignements, s'adres. à M. Olivier Perroud, gérant, à Châtel-Saint-Denis.  
Châtel-Saint-Denis, le 13 septembre 1918.  
Ang. Chaperon, huissier. 5071

**À vendre**

pour cause de partage, par voie de soumission, un joli domaine comprenant maison d'habitation, grange, écurie, remises, jardin, eau sous pression, lumière électrique et 7 postes d'excellent terrain attenant. Belle situation au centre d'un grand village.  
Déposer les soumissions jusqu'au 15 octobre, chez les frères Roux, à Villarimbond. P 5427 F 5107

**NOUS SOMMES ACHETEURS**  
de 10 à 200 wagons de

**Tourbe sèche malaxée**

Offres sous P 5437 F à Publicitas S. A., Fribourg. 5114

**EAU 555 DE COLOGNE**  
CLERMONT & FOUET GENEVE



Extra-triple Extra-vieille

Embellit le teint vivifie la peau, enlève les rides

Son parfum délicieux et rafraichissant purifie et assainit l'air des appartements

**À VENDRE - Nourriture de volaille et biscuits de chiens**

Excellents résultats constatés par des éleveurs pendant longtemps, contient presque le double de protéine pure, du riz, du maïs, de l'orge, de l'avoine et du blé. Analyse officielle.

Cette nourriture convient très bien comme engrais de porcs et pour l'engraissement du gros bétail.

Prix maximum fédéral	Nourriture	Biscuit de chien
Plus de 100 kg.	Fr. 95.-	Fr. 127.-
50 "	" 95.-	" 130.-

P 3886 Z 4981  
pris en fabrique, emballage non compris.  
Rud. GORINI, fabrique, Zurich, Bahnhofsquai, 15.

**DOMAINE A VENDRE**

A vendre, aux abords d'Yverdon (Vaud), beau domaine bien situé, comprenant grands bâtiments en bon état, ayant 3 logements, grange haute, 2 étables (32 pièces), fourrage, remise, coulage, four, porcherie, hangar et toutes dépendances; prés et champs d'une surface totale de 1750 ares soit 39 poses vaudoises de 500 perches; 20 poses attenantes aux bâtiments, surplus du domaine peu morcelé et à proximité.

Domaine en plein rapport. Prix avantageux. Entrée en jouissance à volonté.

Pour tous renseignements, s'adresser 4913  
Etude U. PÉCLARD, notaire, à Yverdon

**AGRICULTEURS**

Utilisez pour vos labours et déchaumages

**Tracteurs charrues agricoles**

Rendement de 4 à 6 poses par jour.  
S'adresser: P. J. BLASER S. A. Ingénieurs, Fribourg.

**Achat de jeune bétail d'élevage**

Des achats de génisses de race tachetée rouge, âgées de 10 à 15 mois, auront lieu, jeudi 19 septembre, sur les places ci-après:

ROSE	à 1 heure après midi;
COTTENS	à 2 heures après midi;
VILLAZ-ST-PIERRE	à 3 heures après midi; Place de Guillaume Tell;
SIVRIEZ	à 4 heures du soir;
BUE	à 5 heures du soir.

**MUSIQUE**

Harmoniums. Pianos  
GRAMMOPHONES



**HUG & Co**  
Dépôt de Bulle

**COMBUSTIBLE**

A vendre, pour la consommation dans le canton de Fribourg, 100 tonnes

**briques de houille belge**

par wagon ou en bloc. Plus de 6000 calories. — Offres à Messieurs PASQUIER, KIEFER, BIZOT, 9 bis, avenue de la Gare, LAUSANNE. 13626 L 5125

Pour la défense de la production nationale!



**Semaine suisse**  
**Schweizerwoche**  
**Settimana svizzera**

**1918**  
du 5 au 20 octobre

**La Salsepareille Model**

**Dépuratif & Laxatif**

qui a fait ses preuves depuis 80 ans. De nombreuses imitations, parvenant souvent meilleur marché, prouvent le mieux le grand succès de cette préparation, d'un goût exquis et d'un effet doux, ne dérangeant aucune habitude. La Salsepareille Model se recommande spécialement contre la constipation habituelle et le sang viscéral, ainsi que toutes les maladies qui en dépendent. 1/2 de bouteille, 5 fr.; 1 bouteille, 7 fr. 50. La bouteille pour la cure complète, 12 fr. Ne trouve dans toutes les pharmacies. Mais si l'on vous offre une imitation, refusez-la et faites votre commande par carte postale directement à la Pharmacie Centrale, Haldener-Gavin, rue du Mont-Blanc, 9, à Genève, qui vous enverra, franco contre remboursement des prix ci-dessus la véritable Salsepareille Model.

**Charcuteries Réunies de Payerne S. A.**

Marque « COCHON ROUGE », Payerne

Jambons d'hiver, saucissons et saucisses au foie, nouvelle spécialité: « Salamis payernois secs ».

Le tout de qualité acquise

EN VENTE DANS LES BONS MAGASINS

Tableaux-réclames à la disposition de Messieurs les négociants.